



Rapport annuel 2015

TABLE DES MATIERES

NOUVEAUX MEMBRES	3
OFFRES DE SERVICES	5
REALISATIONS & PROJETS	9
RESEAUX ET POLITIQUE DE LA JEUNESSE	12
ORGANISATION ET GESTION	18
ORGANES DU GLAJ-GE.....	18
ADMINISTRATION.....	19
FINANCES.....	19
REMERCIEMENTS	20
ANNEXES	21
<i>Liste des 65 associations membres au 31 décembre 2015</i>	22
<i>Rapport de la fiduciaire pour l'année 2015</i>	23

Nouveaux membres

Au 31 décembre 2015, le GLAJ-GE comptait 65 associations membres actives auprès de la jeunesse (voir annexes).

Six nouvelles associations ont adhéré au GLAJ-GE en 2015 lors de l'Assemblée Générale du 7 décembre : l'association Europe-Charmilles, la Fondation Sportsmile, la Fédération des colonies de vacances du canton de Genève et trois membres découlant de l'adhésion de cette fédération.

Adhésion de six nouvelles associations

1. Association Europe-Charmilles

L'association Europe-Charmilles œuvre prioritairement pour sensibiliser les jeunes des quartiers Europe et Charmilles au respect sous toutes ses formes afin de faciliter l'intégration sociale et la citoyenneté. Elle offre des activités et des animations pour tous. Cette présence s'avère incontestablement une contribution au maillage social du quartier. Elle accueille chaque semaine plus de cent jeunes et adolescents.

2. Fondation Sportsmile

Sportsmile est une fondation qui a pour but de promouvoir l'activité physique et le sport pour les enfants et adolescents atteints de maladie chronique ou de surpoids afin de favoriser leur santé, leur qualité de vie et leur intégration. Elle propose des activités sportives hebdomadaires et également des week-ends et des camps.

3. Fédération des colonies de vacances du canton de Genève

Cette Fédération regroupe cinq colonies de vacances : Colonie le Chalet Suisse, Colonie La Ruche et la Colonie de Plainpalais, Colonie de Saint-Gervais et Colonie Arc-en-Ciel. Deux étaient déjà membres du GLAJ-GE et les trois autres sont également devenues membre à titre individuel.

4. Colonie le Chalet Suisse

Cette colonie organise des séjours proposant des activités ludiques et culturelles aux Diablerets. Des séjours de cinq jours pour les 5 à 8 ans, de 8 jours pour les plus grands et jusqu'à 16 jours d'aventures pour les ados.

Cette Colonie est propriétaire du magnifique chalet dans lequel ont lieu ses activités. Il est disponible à la location en gestion libre avec ou sans repas.

5. Colonie La Ruche

Cette colonie est un projet regroupant les communes du Grand-Saconnex, de Meyrin, de Pregny-Chambesey et de Versoix. Elle organise des séjours dans son chalet près de Salvan en Valais. Trois séjours de 15 jours sont organisés chaque été pour les 6 à 12 ans. Les enfants habitant dans les quatre communes organisatrices bénéficient de tarifs préférentiels.

Le chalet est également disponible à la location.

6. Colonie de Plainpalais

Cette colonie permet chaque été à 200 enfants et jeunes âgés de 6 à 15 ans de passer un séjour à la montagne autour d'un projet pédagogique. Ses valeurs sont de promouvoir le bien-être, des avancées de qualité et l'accueil de chacun dans sa différence. Les camps ont lieu à Bassins dans le canton de Vaud.

Offres de services

Conseils

En 2015, le GLAJ-GE a renseigné par téléphone, e-mail ainsi que lors d'entretiens

- des jeunes qui souhaitaient devenir moniteurs/trices ou bénévoles
- des parents qui cherchaient des informations sur les activités de loisirs lors des vacances scolaires
- des associations-membres et non-membres ainsi que des jeunes qui souhaitaient déposer des demandes de soutien financier auprès du Fonds Jeunesse du DIP au sein duquel le GLAJ-GE occupe deux sièges
- des associations-membres sur des thèmes variés de la vie associative (administration, statuts, bénévolat, recherche de fonds, etc.)

Infrastructure et matériel

Le GLAJ-GE met gratuitement à disposition sa salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes ainsi qu'un beamer (projecteur) et un écran. Ces facilités répondant à des besoins logistiques ont été sollicitées une cinquantaine de fois au cours de l'année 2015 par nos associations-membres ainsi que par des associations externes.

Commission Subventions

En 2015 est entré en vigueur du **nouveau règlement** (téléchargeable sur le site internet du GLAJ-GE). Période de transition oblige, les demandes ont été très peu nombreuses dans le cas des formations puisque seules celles suivies les trois derniers mois de l'année pouvaient être prises en compte selon le nouveau règlement.

L'enveloppe disponible attribuée par le comité à la Commission subventions en 2015 était de 30'000 CHF. La Commission s'est réunie le 28 avril 2015.

Pour le **matériel**, les demandes ont été examinées sur factures entre mai 2014 et fin décembre 2014 et sur devis pour 2015. La somme de 4'717.85 CHF a été allouée aux bénéficiaires suivants : AGIS, CPV, CBOV, MJSR, Contact-Jeunes, Caritas-Jeunesse, Parlement des Jeunes Genevois, KidsGenève, CEMEA et ASG.

Les demandes ont été examinées pour les formations internes et externes ayant été suivies entre octobre 2014 et fin décembre 2014 uniquement en raison du nouveau règlement entré en vigueur.

Un total de 1'154 CHF a été attribué pour la **formation externe**. Les bénéficiaires sont les suivants : AGIS, CPV et ASG.

Un total de 1'760 CHF a été attribué pour la **formation interne**. Les bénéficiaires sont les suivants : Vacances Nouvelles, Caritas Jeunesse, CEMEA et ASG.

La Commission subventions n'a donc alloué que 7'631,85 CHF sur un total de 30'000 CHF mis à disposition de la Commission en 2015. Il faut s'attendre à une compensation de cet effet de transition en 2016.

Le règlement, le formulaire ainsi que les PV des séances de la commission subventions avec le détail des attributions sont téléchargeables sur l'espace réservé aux membres de notre site : www.glaj-ge.ch/associations-membres/espace-membres/

Minibus – Rémi (Réseau minibus du GLAJ-GE)

Au 31 décembre 2015, le GLAJ-GE gérait un parc de quatre véhicules de 8 à 14 places totalisant 34 places. Ces véhicules appartiennent à l'ASTge avec laquelle la collaboration est excellente.

Nous avons conjointement engagé un jeune qui s'occupe une fois par mois de l'entretien des véhicules et qui assure le suivi avec le garage.

Cette année, le système de réservation de minibus en ligne a également été repensé, en même temps que la refonte du site du GLAJ-GE. Il est maintenant plus facile de réserver un minibus en ligne. Les réservations sont gérées par le module WordPress WooCommerce, qui permet un suivi des dossiers de la réservation jusqu'à la facturation finale.

Voici quelques chiffres pour l'année 2015 :

Associations membres	52 réservations
Période de vacances	18 réservations
Hors période de vacances	34 réservations

Non membres	40 réservations
Période de vacances	5 réservations
Hors période de vacances	35 réservations

Associations membres	17'848 km
Période de vacances	12'594 km
Hors période de vacances	5'254 km

Non membres	5'958 km
Période de vacances	1'507 km
Hors période de vacances	4'451 km

Résultats financiers 2015 :

Produit des locations	29'025.80 CHF
Frais de réparations véhicules	18'598.35 CHF
Rétrocession aux propriétaires	5'213.72 CHF
Bénéfices net pour le GLAJ-GE	5'213.72 CHF

Promotion des camps de vacances et des activités extrascolaires

Les flyers et affiches du GLAJ-GE font la promotion des associations-membres qui organisent des camps et des centres aérés lors des vacances scolaires. 50'000 flyers ont été produits deux fois cette année (février et septembre) pour être distribués par les enseignant-e-s aux 35'000 enfants scolarisés dans les 180 écoles primaires à Genève. Une affiche similaire a été produite à 1'500 exemplaires. Sur ces deux visuels figurent le nom, adresse internet et numéro de téléphone des associations souhaitant y figurer moyennant participation financière.

Ces deux visuels ont également été envoyés deux fois dans l'année (février et septembre) avec les programmes d'activités respectifs des associations-membres à notre liste de pédiatres, logopédistes, CASS (Centres d'Action Sociale et de Santé), UAC (Unités d'Action Communautaire), bibliothèques, ludothèques, maisons de quartier, centre de loisirs et de rencontres, et mairies totalisant 550 lieux fréquentés par les familles du canton. Une quinzaine d'associations-membres a utilisé ce service cette année et ce sont près de 30'000 flyers, affiches et brochures qui ont été envoyés au printemps et en automne.

Le tri, la mise sous plis et la diffusion des visuels du GLAJ-GE et de ses associations membres ont été réalisés par des jeunes issu-e-s pour la plupart des associations-membres pour un total de 180 heures indemnisées à hauteur de 20.-/heure net. Dans le cadre de ces petits jobs, le GLAJ-GE a notamment engagé des jeunes en rupture, migrants ou avec un handicap léger.

Les programmes d'activités des associations-membres ont également été régulièrement mis en ligne sur notre site internet. La liste regroupant toutes les activités des associations-membres par période est téléchargeable gratuitement par les familles intéressées. Les programmes des associations-membres ont également été mis en ligne sur le site du GRAJ (Groupe Romand des Activités de Jeunesse) pour les associations qui le souhaitent moyennant contribution financière reversée au GRAJ.

Le GLAJ-GE envoie un communiqué de presse pour le 1^{er} mars (ouverture des inscriptions aux activités estivales) et cette année également en septembre pour les vacances d'octobre.

Promotion des activités auprès des parents dans les Maisons de quartier

Initié en 2013 dans le cadre du Groupe de travail sur les vacances d'été lancé par la Ville de Genève, c'est pour tenter de compenser le manque de places dans les centres aérés organisés par les maisons de quartier par une meilleure information sur les camps, colonies et autres activités organisées par les membres du GLAJ-GE que les associations membres vont présenter leurs activités estivales et discuter avec les parents qui viennent inscrire leurs enfants aux centres aérés des maisons de quartier.

Les représentant-e-s de cinq associations membres du GLAJ-GE (Au fil des sons, Caritas Jeunesse, CPV, MJSR, Vacances Nouvelles) se sont rendus aux séances les 5 et 6 mai 2015 dans les quatre lieux suivants : maisons de quartier des Acacias, Asters, Champel, Jonction, Pré en Bulle et au centre de rencontres et de loisirs des Franchises. Les autres maisons de quartier de la Ville de Genève n'offrent pas cette possibilité en raison des inscriptions par correspondance notamment.

Stands de recrutement de moniteurs et monitrices

Du 17 au 26 mars, cinq stands monitorat ont été tenus à l'ECG Ella Maillart à Carouge et à Plan-les-Ouates, à l'ECG Henry-Dunant, à l'ECG Jean Piaget et au CEC André-Chavanne. Ces stands ont permis d'informer les étudiants sur le rôle de moniteur/monitrice, sur les différentes possibilités pour s'engager dans les camps de vacances et centres aérés pendant l'été ainsi que sur les possibilités de formation CEMEA. Quatre associations (CPV, VN, Panda Club Genève, Caritas Jeunesse) ont été présentes et **plus de 100** jeunes ont été renseignés.

Communication

En 2015, le GLAJ-GE a investi dans un nouveau site Internet qui a été réalisé avec WordPress par eTisse.

L'intention est que ce site soit utile aux différents profils d'utilisateur : les membres du GLAJ-GE, les travailleurs socio-professionnels, les parents, les jeunes cherchant une place de moniteur, etc...

Ce nouveau site a un design épuré et il s'adapte à tous les supports depuis lesquels il est consulté. Il est plus pratique d'utilisation, aussi bien pour les visiteurs que pour la mise à jour.

Le contenu a été revisité, tant dans l'organisation que dans les informations qui y figurent. Les onglets sont plus pertinents et se présentent d'une manière logique selon le profil de l'utilisateur. La page d'accueil présente les actualités, les formations, les conférences et les jobs. La présentation met d'avantage en valeur les associations membres. Les pages des maisons à louer ont été mises à jour durant le deuxième semestre 2015.

La Glajinfos

La **Glajinfos** est la newsletter électronique du GLAJ-GE qui est envoyée deux fois par mois aux associations-membres et aux personnes qui le souhaitent, le premier et le troisième lundi de chaque mois sauf durant les mois de juillet et août. Elle comporte toutes les informations importantes du GLAJ-GE et les associations-membres peuvent y faire figurer les informations qu'elles souhaitent partager avec le reste du réseau du GLAJ-GE. En 2015 la **Glajinfos** a compté 21 numéros. Elle a participé à la diffusion de 42 événements des membres, de 22 formations et de 20 emplois, stages ou bénévolats en lien avec la jeunesse.

En 2015, la **Glajinfos** a été repensée en lien avec le nouveau site internet. Elle est désormais générée avec MailPoet de Wordpress. Ce système permet une cohérence entre les articles du site et ceux de la **Glajinfos** : les articles du site sont mis en avant dans la newsletter et le lecteur est redirigé vers le site pour lire la suite, consulter les offres d'emploi ou les formations.

Le GLAJ-GE continue de développer sa présence sur les réseaux sociaux. Au 31 décembre 2015, 473 personnes suivaient régulièrement les activités de la page Facebook du GLAJ-GE dont une majorité de personnes âgées entre 25 et 34 ans. Le profil Facebook du GLAJ-GE sert principalement à rediriger les internautes vers les informations publiées sur son site internet, mais aussi de relais aux informations publiées sur les pages

Facebook de ses associations-membres ou en lien avec la jeunesse. Le GLAJ-GE a publié et relayé une centaine d'informations sur son profil Facebook en 2015. Si vous ne « likez » pas encore la page du GLAJ-GE, n'hésitez plus : <https://www.facebook.com/GLAJ-GE-358531328887/>

Visites aux associations membres

Les membres du comité et du secrétariat ont entrepris de rencontrer une majorité représentative des associations membres du GLAJ-GE durant les mois d'octobre et novembre 2015. Une occasion de réactiver le lien avec certains membres ou simplement de le consolider avec d'autres. La difficulté logistique résidait notamment dans la volonté de rencontrer des équipes mixtes : permanents et membres du comité (bénévoles).

Ces rencontres avaient plusieurs objectifs : mieux comprendre les évolutions et défis des organisations membres ; mieux comprendre quels services du GLAJ-GE leur sont utiles et pourquoi ; leur rappeler l'existence des services qu'ils n'utilisent pas ; leur demander quels services ou projets devraient être développés par le GLAJ-GE dans le futur.

Les résultats ont ensuite été présentés à l'Assemblée Générale du 9 décembre 2015 dans le cadre d'un atelier participatif lors duquel les membres pouvaient commenter et compléter les résultats de ces enquêtes triés par thème. Le GLAJ-GE utilisera ces données pour proposer des développements l'année suivante (2016).

Réalisations & Projets

Formation SSS

Souhaitant continuer à améliorer la qualité et la sécurité des camps de vacances, le GLAJ-GE, le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances et le GLAJ-Vaud se sont associés pour la troisième année au GRAJ pour organiser avec la Société Suisse de Sauvetage une formation de deux journées amenant au brevet « Base Pool » et au module complémentaire « Lac ». Cette formation a pour but de donner aux participant-e-s les outils pour se préparer à encadrer les baignades en piscine et en lac. Cette formation a été dispensée à 15 moniteurs/trices genevois-es en 2015.

Journée de réflexion Jeunes et Médias

La journée de réflexion sur les jeunes et médias s'est déroulée le 8 mai, à la Maison des associations entre 9h et 12h30. Elle a été animée par Tiziana Belucci, directrice d'Action innocence et par Jean-Claude Domenjoz, expert des médias avec 8 participants de 5 associations membres du GLAJ-GE.

Les objectifs de la journée ont été, premièrement, de réfléchir ensemble sur la nouvelle culture des jeunes et les nouvelles responsabilités des adultes : le rôle de l'encadrant dans un contexte de loisirs, les aspects légaux et moraux des réseaux sociaux et de la

sphère privée et, deuxièmement, d'imaginer des possibilités d'utilisation/discussion des médias lors des camps de vacances.

Groupe de travail sur les vacances d'été initié par la Ville de Genève en 2013

Le GLAJ-GE, les associations de loisirs, la FASE, les maisons de quartier, la Ville de Genève et l'Etat avaient déclaré à la fin 2014 souhaiter continuer à se réunir une fois par année en février afin d'avoir une réflexion commune/expertise croisée sur les besoins des familles genevoises, maintenir le lien, faire des actions de communication communes, créer des synergies, réfléchir à une mutualisation des locaux et terrains (entre maisons de quartier et associations de loisirs), continuer à travailler pour la reconnaissance des acquis des moniteurs/trices.

La séance du 19 février 2015 a principalement permis de relancer la coopération entre les maisons de quartier et les associations de loisirs pour la promotion des activités estivales de ces dernières auprès des parents dans les maisons de quartier lors des inscriptions aux centres aérés de l'été.

Groupe de travail sur les subventions communales de type « Journée-Enfant »

Constitué de cinq membres (Au fil des sons, Caritas-Jeunesse, Croix-Rouge Jeunesse, Centre Protestant de Vacances et la Fédération catholique des colonies de vacances), le groupe de travail s'est réuni deux fois entre décembre 2014 et janvier 2015. Deux problématiques ont été identifiées : a) toutes les communes n'octroient pas les subventions « journée-enfant » aux mêmes conditions et b) il est nécessaire de réévaluer le montant actuellement octroyé qui est en majorité de 10.-/JE pour passer à 15.-/JE pour les séjours résidentiels et garantir 10.-/JE pour les activités à la journée donc sans hébergement.

Avril 2015 : sondage en ligne auprès des candidat-e-s aux élections municipales d'avril concernant l'accès aux loisirs et leur engagement à faire augmenter à 15.- la subvention journée-enfant dans leur commune. Plus d'info sur : <http://www.glaj-ge.ch/?p=4113>

Octobre 2015 : enquête par téléphone auprès des services communaux sur les conditions d'octroi et la possibilité de l'augmentation de la subvention journée-enfant. C'est sur la base de ces résultats que le GLAJ-GE demandera une harmonisation des critères d'attribution des subventions JE.

Comme les autorités communales doivent être démarchées dans le courant du premier semestre afin que les budgets municipaux préparés au printemps et adoptés à l'automne contiennent les modifications souhaitées, la campagne de lobby sera lancée en 2016 avec un effet souhaité dans le budget 2017 des communes genevoises.

Plaine de jeunes

C'est en collaboration avec l'ASG, la CRJ, le PJG et STOP SUICIDE que le GLAJ-GE avait participé à l'organisation de la première édition de cette manifestation en 2014 grâce au soutien logistique et financier du Service de la Jeunesse de la Ville de Genève.

En raison de l'Action 72 heures en septembre 2015, les associations avaient dit ne pas vouloir de Plaine de Jeunes cette année. Les autorités ont tout de même décidé de mettre en place l'événement sans la collaboration des associations mais en partenariat avec le Service des sports de la Ville de Genève. Deux séances

d'information/organisation collectives ont eu lieu en avril et en juin. Une vingtaine d'organisations membres du GLAJ-GE ont participé à la deuxième édition de cet événement qui s'est déroulé sur deux jours.

A cette occasion, le GLAJ-GE a lancé sa campagne photo pour faire inscrire une véritable politique de promotion de l'enfance et la jeunesse dans le projet de loi du DIP et du DEAS (cf. plus bas « *Projet de loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse* ») tout en demandant aux jeunes de quelle manière ils souhaitaient « participer ». Le GLAJ-GE a également fait un sondage auprès des nombreuses familles présentes quant à leurs besoins en matière d'information sur les activités de loisirs dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau site internet unique en partenariat avec l'Office de l'Enfance et la Jeunesse du DIP. Ceci tout en faisant la promotion des toutes les activités de ses membres.

Le bilan de l'édition 2015 est disponible sur demande auprès du secrétariat du GLAJ-GE. La prochaine édition devrait avoir lieu en 2017 à nouveau avec le Service des sports.

Action 72 heures : 10-13 septembre 2015

La troisième édition du plus grand événement jeunesse bénévole de Suisse s'est déroulée du 10 au 13 septembre 2015. A Genève ce sont environ 250 jeunes qui ont monté 12 projets d'utilité publique en seulement 72 heures ! De nombreux groupes scouts (ASG), le CODAP, la Croix-Rouge Jeunesse genevoise, LGBT Youth, le Parlement des Jeunes Genevois, Pro Natura Genève, STOP SUICIDE ainsi que le Groupe des jeunes musulmans de Genève.

Le groupe de pilotage genevois pour l'Action 72 heures (Loclead) composé de Bernadette Inlard (La Bulle d'Air), Caroline Ritter (CODAP), Pauline Merminod et Emmanuelle Gabioud (Association du Scoutisme Genevois) ainsi que Vladimir Schwager (GLAJ-GE) s'est réuni régulièrement pour travailler à la promotion et à la coordination de cet événement. Le Loclead faisait le lien entre le niveau national et le niveau local en participant aux réunions de coordination romandes à Lausanne. Le travail administratif a été assuré par le GLAJ-GE : recherche de fonds, paiement des factures, comptabilité et correspondance notamment.

De nombreuses séances d'information pour les associations mais aussi pour les jeunes ont eu lieu dans les douze mois précédant l'événement, lors d'AG, dans des collèges et écoles de commerce, lors des Promotions citoyennes et même dans un bar. Le 21 août, c'est carrément un « Blob Jump » qui a été organisé aux Bains des Pâquis lors duquel environ 200 personnes ont sauté avec un T-shirt « Action 72 heures » du plongeur sur un coussin gonflable et qui projetaient ainsi leur ami-e installé-e au préalable sur le coussin dans les airs avant d'atterrir dans le lac.

Les retombées médiatiques ont été très nombreuses ! Tant au niveau romand, que cantonal et communal, les télévisions, radios, la presse et les nouveaux médias ont fait la promotion de l'événement et couvert les actions menées par les jeunes. Pour un weekend du jeune genevois, c'est un défi réussi ! C'est principalement un partenariat avec la radio RTS La Première qui a permis d'en faire la promotion au niveau romand durant l'été et un partenariat avec la radio One Fm qui a couvert l'ensemble des projets menés par les jeunes durant l'événement.

Exposition temporaire 10-27 septembre 2015, Plaine de Plainpalais

Une exposition temporaire des projets était visible durant près de 3 semaines sur la Plaine de Plainpalais. Les passants pouvaient y découvrir les descriptifs et les photos des 12 projets réalisés à Genève dans le cadre de l'édition 2015 de l'Action 72 heures ainsi que des explications sur le bénévolat, le congé-jeunesse et la valorisation des compétences acquises par les jeunes dans les organisations de jeunesse.

Le rapport de l'édition 2015 de l'Action 72 heures à Genève est accessible ici : www.glaj-ge.ch/72-heures-daventures/ ou sur demande au secrétariat du GLAJ-GE.

Développement d'un nouveau site de promotion des loisirs à Genève

L'Office de l'Enfance et la Jeunesse (OEJ) a mandaté le GLAJ-GE en tant qu'expert pour participer au groupe de travail sur l'élaboration d'un nouveau site internet regroupant toute l'offre des loisirs proposés par les collectivités publiques, associations et fondations à Genève. Le groupe de travail est composé de représentant-e-s de l'OEJ/SLE (DIP), Service de la Jeunesse de la Ville de Genève, de la FASe et du GLAJ-GE.

Le site actuel « Fichier Hobby » comprenant les activités hebdomadaires proposées durant l'année scolaire et le site « info-vacances.ch » regroupant les activités proposées durant les vacances scolaires vont fusionner pour se retrouver sur un même site moderne et dynamique facilitant la recherche d'information pour les parents. La possibilité d'effectuer des inscriptions directement sur le site a été exclue. Le site sera gratuit pour les parents et pour les annonceurs.

L'Office de l'enfance et de la jeunesse (DIP) a octroyé un mandat de 4'000.- CHF au GLAJ-GE lui permettant d'augmenter de 5% un membre de la permanence pour s'impliquer dans ce projet qui court sur l'année scolaire, de septembre 2015 à juin 2016, suite à quoi le nouveau site devrait être en ligne.

Réseaux et politique de la jeunesse

Partenariat entre le GLAJ-GE et le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances

La convention de collaboration signée au printemps 2010 a été mise à jour début 2015 et signée à nouveau pour une durée indéterminée. Cette convention a permis de rapprocher efficacement les deux organismes et de créer des synergies entre les thèmes abordés de part et d'autre. Les formations et les thèmes liés à la prévention ont pu être partagés entre les membres de la charte et les membres du GLAJ-GE.

Commission du fonds jeunesse (DIP)

Selim Neffah (Trésorier) a dû céder son siège au sein de la commission faute de temps en raison de sa nouvelle activité professionnelle. Depuis le mois d'avril 2015, c'est Alexia Bonato (membres du comité) et Vladimir Schwager (secrétaire général) qui ont siégé 10 fois durant l'année. Ils ont examiné les dossiers qui lui sont parvenus et décidé avec les autres commissaires de l'attribution de coups de pouces financiers pour la

réalisation de projets de jeunes, d'associations de jeunesse ou d'institutions publiques. Cette année, les demandes approuvées ont représenté un montant cumulé de 278'589,85 francs (280'416,20 francs en 2014), soit un solde positif de 1'470,15 francs par rapport aux 280'000 francs inscrits au budget 2015.

NB : Le rapport d'activité 2015 du Fonds Jeunesse (DIP) est disponible sur notre site internet ou sur demande auprès du secrétariat du GLAJ-GE.

https://www.ge.ch/ofpc/doc/rapports_etudes/rapport-activite-fonds-jeunesse-2015.pdf

Projets à la pelle

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève a lancé un nouvel appel à projets pour les jeunes lors de Plaine de Jeunes.

Dans le cadre de «Projets à la pelle», les candidat-e-s, âgé-e-s de 15 à 25 ans, étaient invité-e-s à soumettre, individuellement ou en groupe, un projet relevant de l'intérêt général, qui privilégie l'action bénévole et contribue à renforcer la cohésion sociale dans les quartiers. Les projets des candidat-e-s ont été examinés par une commission dans laquelle les jeunes étaient représentés par le Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse (GLAJ).

Le Département a sollicité la collaboration du GLAJ-GE dans sa mise en œuvre et son application : le GLAJ-GE avait pour mission d'encadrer les jeunes individus porteurs de projets, ce qui n'a pas été nécessaire car seules des associations ont déposé de projets dans le cadre de cet appel et ce directement auprès du département. Le GLAJ-GE était également membre de la commission d'experts qui s'est réunie en novembre pour étudier les dossiers de demande de soutien financier et de décider de l'attribution des fonds dont l'enveloppe s'élevait à près de 40'000.- CHF. Huit projets ont été sélectionnés dont ceux de 3 membres du GLAJ-GE : AJEG, CODAP et Step into action (un projet d'Euforia).

<http://www.ville-geneve.ch/actualites/detail/article/1449150927-projets-pelle-laureat/>

Projet de loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse

Le PL 11291 « projet de loi de sur la promotion de la santé, la prévention et la protection des enfants et des jeunes (J 6 06) » datant de 2013 a été remanié par le Département de l'instruction publique de la culture et du sport (DIP) et par le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) durant les années 2014 et 2015. Des échanges ont eu lieu entre le secrétariat du DIP et le GLAJ-GE au début de l'année 2015 concernant la partie « Promotion de l'enfance et la jeunesse » du projet de loi.

Consultation des membres et présentation des résultats à la Conseillère d'Etat

Un conséquent travail de recherche et de compilation des lois cantonales romandes traitant de la promotion de l'enfance et de la jeunesse a été effectué par le GLAJ-GE pour illustrer avec des exemples concrets les éléments de base énoncés dans le document de référence « Standards de la promotion de l'enfance et de la jeunesse en Suisse » datant de 2008. Au printemps 2015, le GLAJ-GE a organisé une séance de travail avec ses membres afin de traiter de ces différents aspects des standards minimaux

fédéraux afin de préciser les attentes des organisations de jeunesse et les besoins spécifiques pour le canton de Genève.

Assemblée Générale du 9 juin 2015

La thématique portait sur le développement de la politique de l'enfance et de la jeunesse à Genève dans le cadre de l'élaboration par le DIP d'une nouvelle loi sur l'enfance et la jeunesse prévue pour la fin de l'année 2015.

C'est d'abord **Monsieur Frédéric Cerchia**, Délégué jeunesse du Canton de Vaud, qui a expliqué le processus d'élaboration de la Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse du Canton de Vaud: un groupe de travail composé notamment des associations membres du GLAJ-Vaud. Il a ensuite présenté les divers projets, instances et mesures concrètes qui ont pu être mis en place depuis quatre ans que cette loi concrète est entrée en vigueur. Il a précisé que ces nouvelles instances mises en place, la commission des jeunes et la commission jeunesse, ainsi que la création du poste de délégué à la promotion de l'enfance et la jeunesse ont nécessité de dégager CHF 200'000.- par année.

La Conseillère d'Etat en charge du DIP, **Madame Anne Emery-Torracinta** est venue échanger avec les associations membres du GLAJ-GE sur la promotion de la jeunesse à Genève. Les représentant-e-s des organisations de jeunesse ont présenté leurs réflexions, besoins et priorités argumentés et agrémentés d'exemples des autres lois cantonales romandes. La Conseillère d'Etat a entendu l'expertise et la volonté de participer des associations de jeunesse. Le document de synthèse de 20 pages établissant les 9 revendications des organisations membres et des extraits d'articles de lois romandes à titre d'exemple lui a été remis officiellement à cette occasion.

Plus d'information sur l'AG du 9 juin sur : <http://www.glaj-ge.ch/?p=4110>

EN RESUME

Participation

Volonté du GLAJ-GE et de ses membres de travailler ensemble avec l'Etat sur le projet de loi. Transversalité de la jeunesse et donc de la participation.

Reconnaissance

Une loi spécifique à la promotion de l'enfance et la jeunesse.

Engagement

Des mesures de concrètes ancrées dans la loi, notamment en matière de participation (commission des jeunes, session des jeunes), de consultation (commission mixte d'experts et professionnels sur l'enfance et la jeunesse), de délégué-e à la jeunesse et de soutien aux organisations de jeunesse.

Revendications

1. Reconnaissance (cadre légal : buts, champ d'application, principes généraux) 2. Participation 3. Consultation 4. Délégué-e à la promotion de l'enfance et la jeunesse 5. Mise en réseau 6. Soutien 7. Accès aux loisirs et activités extrascolaires pour tous les enfants et les jeunes 8. Formations et équivalences 9. Charte/Programme

3 éléments prioritaires devant figurer dans le projet de loi ont été identifiés :

- Participation directe des jeunes = COMMISSION DES JEUNES
Un dialogue direct entre les jeunes et les autorités cantonales
- Consultation des professionnels de la jeunesse = COMMISSION JEUNESSE
Les professionnels de la jeunesse ont aussi leur mots à dire parce qu'ils travaillent sur le terrain
- Ecoute, conseil, soutien, conseil = DELEGUE JEUNESSE
Un poste transversal qui mette en lien l'Etat, les jeunes et les associations

Le 3 juillet 2015, le GLAJ-GE et le Parlement des Jeunes Genevois ont envoyé un courrier à la Conseillère d'Etat soulignant la nécessité de voir inscrit dans le projet de loi une commission jeunesse et une commission des jeunes.

A nouveau lors du Forum ouvert "Comment bousculer la participation" organisé par la Chancellerie d'Etat dans le cadre de la Semaine de la Démocratie en septembre 2015, le GLAJ-GE et le Parlement des Jeunes Genevois ont réaffirmé leur projet respectif de création d'une commission jeunesse et d'une commission des jeunes

Les 26-27 septembre 2015, dans le cadre de Plaine de Jeunes, le GLAJ-GE a lancé une campagne photo déclinant les trois éléments prioritaires énumérés ci-dessus et il a réalisé un sondage auprès des jeunes quant à leur souhait de participation: <http://www.glaj-ge.ch/campagne-photo-pour-la-promotion-de-lenfance-et-de-la-jeunesse/>

A la fin de l'année 2015, le projet de loi n'était toujours pas terminé.

Coupes budgétaires : -5% de l'Etat et -2% de la Ville de Genève

La semaine du 9 novembre ainsi que les 1-3 décembre 2015, des milliers d'employé-e-s de la fonction publique mais également des représentant-e-s des structures subventionnées par l'Etat comme les associations ont manifesté respectivement contre le « personal stop » voulu par la droite du Grand Conseil et les coupes budgétaires linéaires dans les subventions de -5% décidées par le Conseil d'Etat. Le GLAJ-GE et certaines associations membres ont manifesté.

Suite à l'AG du 7 décembre, le GLAJ-GE a envoyé une lettre ouverte aux député-e-s du Grand conseil ainsi qu'au Conseil municipal de la Ville de Genève dont la majorité de droite venait également de voter une coupe linéaire de 2% dans toutes les subventions : « Qui s'engage pour les FAMILLES, l'ENFANCE et la JEUNESSE à Genève ? », <http://www.glaj-ge.ch/3810-2/>

Ouverture des organisations de jeunesse aux jeunes LGBT

Lors de l'Assemblée des Délégué-e-s du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse en avril 2015, le GLAJ-GE et les autres membres du CSAJ ont adopté le papier politique national sur l'ouverture des organisations de jeunesse aux jeunes LGBT (Lesbiennes, gays, bi, transgenres) « Young and Equal ». L'association Invisible Experience, membre du GLAJ-GE et du CSAJ, s'est dès lors attelée à développer une formation destinée à donner des outils adéquats aux organisations de jeunesse pour s'ouvrir à l'inclusion de la diversité.

Cette formation qui sera proposée dès 2016 aux organisations de jeunesse a d'abord été testée par les équipes du GLAJ-GE et du CSAJ qui s'engagent pour l'ouverture des organisations de jeunesse aux jeunes LGBT.

Collectif pour une vie nocturne, riche, vivante et diversifiée

C'est une prise de position du Parlement des Jeunes Genevois en octobre 2014 qui est à l'origine de l'appel lancé alors au monde associatif pour constituer un collectif d'association le 17 février par 17 puis 35 associations.

Le GLAJ-GE rejoint le Collectif et son secrétaire général est élu au comité directeur du regroupement qu'il devra quitter en juin faute de temps. Le GLAJ-GE s'investit également en fournissant un soutien administratif et logistique : adresse c/o GLAJ-GE, gestion du courrier, impression des pétitions et autres documents, mise à disposition de la salle de réunion et du fourgon pour l'événement FMR.

Le Collectif défend une certaine vision de la vie nocturne genevoise correspondant à cette prise de position en deux points :

a. En favorisant la sociabilité, la créativité culturelle, la responsabilisation des jeunes et la prévention, la diversité des lieux qui font la vie nocturne offrent un cadre approprié à la culture de la nuit et à son apprentissage. Or, l'action politique actuelle qui entend régler les problèmes nocturnes principalement par la répression et les interdictions s'oppose à une vie nocturne riche, vivante et diversifiée.

b. Il y a un manque d'offre adéquate en matière de vie nocturne pour les jeunes à Genève ; il faut plus de lieux adaptés aux besoins nocturnes de la jeunesse, notamment en matière d'offre culturelle.

Pétition "pour une vie nocturne riche vivante et diversifiée"

Lancée le 17 mars, elle est déposée avec 2326 paraphes le 25 juin auprès des autorités cantonales et de toutes les communes genevoises. Les revendications de la pétition :

1. ouverture des bars non-soumise à autorisation jusqu'à deux heures
2. empêcher l'exclusion des 16-18 ans des bars
3. meilleure exploitation des infrastructures actuelles
4. planification de lieux nocturnes dans le cas de projets urbains

Le Collectif a fourni un travail conséquent de lobby auprès des députés du Grand Conseil pour faire passer les éléments importants de la LRDBDHD pour le Collectif lors de son adoption le 19.03.2015. Reçu par les autorités cantonales ainsi que de nombreuses communes, le Collectif est un devenu un acteur de la société civile reconnu.

Plus d'information sur les débuts du Collectif sur : <http://www.glaj-ge.ch/?p=4120>

GRAJ

Le GLAJ-GE et le GLAJ-Vaud constituent le Groupe Romand des Activités de Jeunesse qui a pour but premier de favoriser la visibilité et l'accès pour les parents à l'offre des activités de jeunesse en Suisse romande. Le site www.graj.ch a été visité par près de 10'000 visiteurs individuels en 2015. 28 associations membres du GLAJ-GE ont publié des activités sur ce site. Le GLAJ-GE saisit les activités d'associations genevoises et le

GLAJ-Vaud le reste, ce qui représente environ 50%. Le GRAJ organise également la formation annuelle SSS (Société Suisse de Sauvetage).

Genève Bénévolat

Mélanie Thalmann est membre du comité du GLAJ-GE et le représente au sein du comité de l'association Genève Bénévolat en tant que trésorière. Elle y représente les intérêts des organisations de jeunesse. La plateforme informatique de promotion du bénévolat à Genève a été lancée à la fin de l'année 2014 et le premier « speed meeting » du bénévolat à Genève a eu lieu le 3 décembre 2015.

Parmi les membres du GLAJ-GE, l'AGIS, l'ASL, le CPV, La Colonie de St-Gervais, la Croix-Rouge genevoise et Pro Natura Genève étaient membres de Genève Bénévolat en 2015.

www.genevebenevolat.ch

Forum d'Agglomération du Grand Genève

Depuis 2015, Selim Neffah (Trésorier) a dû renoncer à son siège de représentant du GLAJ-GE auprès du Forum d'agglomération faute de temps en raison de sa nouvelle activité professionnelle. Malheureusement, aucun autre membre du comité du GLAJ-GE n'était en mesure de le remplacer.

Divers

En 2015, le GLAJ-GE a également participé à des événements de ses associations membres dont des Assemblées Générales. Le GLAJ-GE a aussi participé à des événements externes :

Session des Jeunes (CSAJ), 27 août, Berne - Invité en tant qu'expert en matière de participation des jeunes

Conférence « Ca me concerne ! » (SPJ du Canton de Vaud), 3-4 septembre, UNIL, Lausanne

Quinzaine de la famille (MPF Mouvement Populaire des Familles), 2-4 octobre, Salle communale de Plainpalais

Rencontre annuelle « Actifs, sans bornes » (Jeunesse en Action, Fondation Ch), 29 octobre, Berne

Conférence nationale de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ), 10 novembre, Berne

En 2015, le GLAJ-GE était membre actif au sein de :

CSAJ	Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
GRAJ	Groupe Romand des Activités de Jeunesse
Voilà Romandie	Projet de promotion de la santé et prévention des addictions dans le cadre des activités de jeunesse (CSAJ)

Mira	Service de prévention des abus sexuels dans le cadre des activités de jeunesse (repris par Pro Juventute Suisse)
éducation21	Fondation Education et Développement
Fonds Jeunesse	Commission d'experts pour l'attribution de subsides du DIP pour des projets de jeunes et/ou pour les jeunes
Forum d'Agglo	Forum d'Agglomération du Grand Genève
APRES-GE	Chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire
Genève Bénévolat	Plateforme genevoise de promotion du bénévolat
Collectif nocturne	Collectif pour une vie nocturne, riche, vivante et diversifiée
Loclead Action 72 heures Genève	Groupe de pilotage de l'Action 72 heures à Genève

Organisation et Gestion

Organes du GLAJ-GE

Assemblée Générales

L'Assemblée Générale du GLAJ-GE a été convoquée comme les statuts l'exigent à deux reprises en 2015, le 9 juin et le 7 décembre. Elles ont eu lieu à la salle communale de Plainpalais en juin et dans les locaux de Païdos en décembre que nous remercions pour leur accueil. Les deux apéritifs dînatoires ont été offerts par le GLAJ-GE.

L'AG du 9 juin a été marquée par la venue de la Conseillère d'Etat en charge du DIP, Madame Anne Emery-Torracinta, afin de discuter de la promotion de l'enfance et de la jeunesse à Genève. Quelles perspectives pour une politique de l'enfance et de la jeunesse à Genève ? Quelle place pour la promotion de l'enfance et la jeunesse ? *Plus de détails sur la thématique de l'AG du 9 juin dans la partie « Réseaux et politique de jeunesse », « Projet de loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse », pages 13-14.*

L'AG du 7 décembre, a été un moment d'échanges sur la baisse de 5% des charges du personnel de la fonction publique étendue au Grand Etat : baisse jusqu'à 5% des subventions de l'Etat pour les associations et ce que cela va engendrer pour le GLAJ-GE et ses membres, ainsi que sur les mesures à prendre. En conséquence, une lettre ouverte a été adressée aux élu-e-s du Grand Conseil : « Qui s'engage pour les FAMILLES, l'ENFANCE et la JEUNESSE à Genève ? », <http://www.glaj-ge.ch/3810-2/>

Composition du Comité

Exercice 2015

Delphine Rieder - Présidente

Selim Neffah - Trésorier

Alexia Bonato (Croix-Rouge Jeunesse genevoise)

Caroline Ritter (CODAP)

Sophie Lochet (STOP SUICIDE)

Eva Waltermann (ASG)

Leïla Rabbani (Pro Natura Genève)

Johan Baumier (CPV jusqu'en août 2015, puis indépendant)

Mélanie Thalmann (représente le GLAJ-GE au sein du comité de Genève-Bénévolat)

Le Comité s'est réuni 8 fois en 2015.

Administration

Coordination

Vladimir Schwager - Secrétaire général (70%)

Aurélie Jaecklé - Coordinatrice administrative (40 %)

Sonia Vieira - Coordinatrice qualité, prévention et formation (10 %)

Le GLAJ-GE a poursuivi en 2015 sa collaboration avec Projet Emploi Jeunes Carouge et Contact Emploi Jeunes Lancy afin d'offrir des stages à des jeunes. Le GLAJ-GE a ainsi accueilli trois stagiaires : Lorena Guerra (février à fin mai), Joanna Alexandrino (juin), et Fabio Faustino (septembre à fin novembre).

Finances

Le mot du Trésorier

L'exercice 2015 reflète l'esprit de bonne gestion déjà rencontré en 2013 et 2014. Les comptes du GLAJ-GE sont toujours aussi sains, et tant le capital propre (CHF 34'914.72) que les liquidités disponibles au 31 décembre (CHF 89'147.34 pour CHF 77'536.37 de charges à couvrir) le démontrent. Le GLAJ-GE garde donc les couleurs au niveau financier retrouvées au long des trois dernières années.

Le RéMi se porte assez bien. Le réseau minibus a réalisé un chiffre d'affaire de CHF 29'025.80 pour CHF 18'598.35 de charges, et aura ainsi permis de dégager CHF 5'213.72 de bénéfices nets pour le GLAJ-GE. La permanence continuera ses efforts en 2016 afin de développer ce réseau, tant auprès des membres que des potentiels clients privés.

La décision de l'AG de juin 2013 concernant la stratégie de financement de la Commission subventions n+1 en fonction du résultat de l'année n fonctionne toujours bien. Pour la troisième année consécutive, le GLAJ-GE a pu mettre CHF 30'000.- à disposition de cet organe, sans impacter les subventions de l'Etat. Le GLAJ-GE, grâce à une structure financière saine et une excellente gestion de celle-ci par la permanence, continue à dégager des résultats intéressants – notamment grâce au RéMi et au soutien des

communes. Nous commençons ainsi à dégager une capacité d'autofinancement intéressante, puisqu'après provisionnement de CHF 20'000.- pour la Commission subventions 2016, portant le montant disponible pour l'année prochaine à CHF 30'000.-, et de CHF 10'000.- en prévision de la Commission subventions 2017, le GLAJ-GE a pu provisionner CHF 9'000.- aux fins de financement de nouveaux projets et services aux membres en 2016. Ainsi, comme prévu fin 2014, le GLAJ-GE se remet à penser développement. Le Comité, sur proposition de la trésorerie et de la présidence, a aussi décidé, au regard de ces excellents résultats, de gratifier d'une prime de fin d'année la permanence. Une provision de CHF 7'800.- a donc été réalisée à cette fin, charges patronales comprises.

Les aléas de la politique budgétaire du Canton de Genève, si stressants pour le monde associatif soient-ils, n'impacteront pas dramatiquement les finances de notre faîtière. Si d'aventure la baisse de 5% de notre subvention annoncée par le Conseil d'Etat d'ici 2018 devait se réaliser, il s'agira d'une baisse sèche de CHF 6'500.- environ, somme tout-à-fait encaissable au regard de notre structure financière actuelle. Le GLAJ-GE devra probablement faire des choix, entre projets et subventions. Mais cette baisse ne devrait vraisemblablement pas avoir d'impact structurel si ce n'est d'empêcher son développement.

L'exercice 2015 s'est terminé sur un résultat positif de CHF 187.41, un total de bilan de CHF 112'451.09 pour un cash flow annuel de CHF 286'867.- .

Remerciements

Soutiens financiers

Le GLAJ-GE tient à exprimer ses remerciements pour leur soutien financier indispensable aux activités du GLAJ-GE aux

- Département de l'Instruction Publique (DIP) de l'Etat de Genève,
- Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève
- Communes de Bellevue, Carouge, Chêne-Bougeries, Coulex, Collonge-Bellerive, Confignon, Cologny, Dardagny, Grand-Saconnex, Laconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-le-Ouates, Satigny, Troinex, Vandoeuvres et Vernier

Partenaires

L'Office pour l'Enfance et la Jeunesse de l'Etat de Genève notamment le Service des Loisirs Educatifs, le Service de la Jeunesse de la Ville de Genève, le Groupement pour la qualité dans les organismes de vacances, le GLAJ-Vaud.

Annexes

<u>Liste des 65 associations membres au 31 décembre 2015.....</u>	<u>22</u>
<u>Rapport de la fiduciaire pour l'année 2015.....</u>	<u>23</u>

Les 65 associations membres au 31 décembre 2015

AGIS	Espace Musical
AJEG (Animation Jeunesse de l'Eglise Protestante)	ESPRITSPORT
<i>Association Europe-Charmilles</i>	Euforia
Association du scoutisme genevois (ASG)	<i>Fédération Arve et Lac</i>
Association des jeunes sapeurs-pompiers de Lancy	Fédération catholique des colonies de vacances
Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL)	<i>Fédération des colonies de vacances du canton de Genève</i>
Association pour l'Atelier	Fédération protestante des colonies de vacances
Atelier du Pommier	<i>Fondation Sportsmile</i>
Aventure, Nature et Découverte	Genève-Loisirs
Camp biblique œcuménique de Vaumarcus	Groupe Biblique des Ecoles
Caritas Jeunesse	JATUR
CEMEA	KidsGenève
Centre Communautaire de la Jeunesse Juive	La Bulle d'air
Centre Protestant de Vacances	L'Atelier des Bricolos
Choiserolle	Les Petits Débrouillards
CODAP	LGBT Youth Suisse - Invisible Experience
Colonie Arc-en-Ciel	Mouvement pour la Jeunesse Suisse Romande
Colonie Caecilia	Mubabil-Centre
Colonie de La Cordée	Musijeunes
Colonie de La Fouly	Organisation des Jeunes Erythréens en Suisse (OJES)
Colonie de la Joie de Vivre	Païdos (Les Bricolos)
Colonie de la Rencontre	Panda Club
Colonie La Ruche	Parlement des Jeunes Genevois
Colonie Le Chalet Suisse	Pro Natura Genève
Colonie de Sainte-Croix	Projets Waki (Boutique Ayni)
Colonie de Saint-François	Rudevent
Colonie de Saint Gervais	STOP SUICIDE
<i>Colonie de vacances de Plainpalais</i>	Terragir – énergie solidaire
Contact Jeunes	Unions Chrétiennes de Genève (UCG)
Croix-Rouge Jeunesse genevoise (CRJ)	Vacances Nouvelles
Djivayatra	WWF-Suisse
Ecole Savoir et Bien-être	Zeba Watan
Enfants du Monde	

DOMAINES

Organismes de camps de vacances et colonies (22)

Formation, sensibilisation et éducation citoyenne (8)

Environnement (7)

Musique (5)

Spiritualité (5)

Insertion (5)

Communautés étrangères (3)

Divers (10)

Rapport de la fiduciaire pour l'année 2015

CCCG SA

MEMBRE DE FIDUCIAIRE | SUISSE - SECTION DE GENEVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION GLAJ-GE, GENEVE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 29 mars 2016

CCCG SA



José Pineiro Laure Cuérel
Expert-réviseur agréé Experte-réviseur agréée

Annexes: Comptes annuels

Association GLAJ

Bilan au 31 décembre 2015

	31.12.2015	30.12.2014
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>ACTIF</u>		
<u>Liquidités</u>		
Caisse	54.05	38.05
Poste C/c	59'062.09	77'914.88
Poste Epargne	<u>30'031.20</u>	<u>20'003.65</u>
	89'147.34	97'956.58
<u>Réalisable à court terme</u>		
Débiteurs divers	1'828.75	7'463.25
Actifs transitoires	<u>21'475.00</u>	<u>12'510.26</u>
	23'303.75	19'973.51
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Véhicules	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	<u>112'451.09</u>	<u>117'930.09</u>
<u>PASSIF</u>		
<u>Fonds étrangers</u>		
Subvention à rembourser à l'Etat de Genève	0.00	2'191.00
Passifs transitoires	20'736.37	33'611.78
Provisions	<u>56'800.00</u>	<u>47'400.00</u>
	77'536.37	83'202.78
<u>Fonds propres</u>		
Fonds de réserve GLAJ	30'000.00	30'000.00
Résultats reportés	4'727.31	4'061.49
Restitution du résultat 2013	-	-2'191.00
Résultats reportés	<u>4'727.31</u>	<u>1'870.49</u>
Résultat de l'exercice	187.41	2'856.82
TOTAL DU PASSIF	<u>112'451.09</u>	<u>117'930.09</u>

Association GLAJ

Compte d'exploitation de l'exercice
du 1er janvier au 31 décembre 2015

	<i>Budget 2015</i>	2015	2014
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>PRODUITS</u>			
Subventions canton de Genève	132'413.00	134'913.00	139'440.00
Subventions Ville Genève	69'329.00	69'167.00	59'377.00
Subvention autres communes	2'000.00	11'000.00	8'100.00
Recettes propres	69'025.00	65'391.05	65'905.57
Remboursement	1'600.00	3'892.00	4'540.65
Autres produits	500.00	120.05	5'839.25
Dissolution provisions et fonds	12'000.00	37'400.00	32'100.00
TOTAL DES PRODUITS	<u>286'867.00</u>	<u>321'883.10</u>	<u>315'302.47</u>
<u>CHARGES</u>			
Frais véhicules	25'805.00	25'111.62	37'388.50
Salaires et charges sociales	146'360.75	137'271.68	142'458.15
Frais des locaux	19'829.00	19'453.15	19'395.50
Frais de bureau	23'670.00	23'983.20	21'588.63
Actions du GLAJ	60'800.00	61'444.19	13'912.32
Service aux membres	0.00	0.00	5'301.55
Subventions aux associations	10'000.00	7'631.85	25'900.00
Autres charges	0.00	0.00	1.00
Provisions	0.00	46'800.00	36'500.00
Reserves	0.00	0.00	10'000.00
TOTAL DES CHARGES	<u>286'464.75</u>	<u>321'695.69</u>	<u>312'445.65</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>402.25</u>	<u>187.41</u>	<u>2'856.82</u>

Avec le soutien de

